

# Identité graphique de la Communauté de Communes Mirebellois et Fontenois

## Charte d'utilisation du logotype et de ses déclinaisons

Règles à destination des services de la collectivité, des partenaires.

Les éléments graphiques ont pour objectif de permettre une identification facile de la collectivité.



### Teintes



**PANTONE** 123 C / **CMJN** C:0 M:23 J:91 N:0 / **RVB** R:255 V:197 B:47 ou #ffc52f



**PANTONE** 367 C / **CMJN** C:41 M:0 J:82 N:0 / **RVB** R:162 V:212 B:94 ou #a2d45e



**PANTONE** 652 C / **CMJN** C:54 M:32 J:11 N:0 / **RVB** R:124 V:154 B:192 ou #7c9ac0



**CMJN** C:0 M:0 J:0 N:30 / **RVB** R:178 V:178 B:178 ou #b2b2b2



**CMJN** C:0 M:0 J:0 N:45 / **RVB** R:140 V:140 B:140 ou #8c8c8c



**CMJN** C:0 M:0 J:0 N:70 / **RVB** R:77 V:77 B:77 ou #4d4d4d

## 1/Élément de base : le logotype

**Le logo est disponible en différentes résolutions et formats** selon l'utilisation (jpeg, png, pdf haute résolution, AI), à demander si besoin.

**Règle de base**, chaque élément présenté ci-dessous est un bloc indissociable : sa forme, ses proportions, ses couleurs ne peuvent être transformées, déformées ou déplacées, quelle que soit leur utilisation.

**Le logo couleur**, avec le nom incrusté, doit être utilisé prioritairement pour les éléments de communication suivants : affiches, page d'accueil de dossiers, ...

Aux conditions de lisibilité suivantes : que le fond sur lequel il est ajouté permette sa lisibilité, qu'une taille minimale soit respectée et qu'une zone de « sauvegarde » soit respectée. Voir les modèles suivants.

### Taille minimale



En hauteur, de la pointe supérieure bleue jusqu'à la pointe inférieure verte : 22 mm, en largeur, en prenant comme repère « Mirebellois » : 18 mm.

### Zone de sauvegarde

Afin que la lisibilité du logo soit préservée, une « marge » doit être respectée dans laquelle aucun élément graphique, textuel ou visuel parasitant le logo ne doit pénétrer. Sa dimension est laissée à l'appréciation de l'utilisateur mais ne peut être inférieure à 2mm. Une attention particulière doit être portée lors des impressions, le logo ne doit pas être tronqué par les marges et ne doit pas être placé sur la coupe ou au pli.

### Fond permettant la lisibilité

Si le logo couleur ne se distingue pas ou peu en raison d'un fond dense, photographique ou bariolé, il est conseillé d'utiliser le logo noir et blanc ou le logo de couleur sur fond blanc.



**Le logo noir et blanc**, est utilisé comme indiqué lorsque le fond ne permet pas une visibilité et, de même lorsque le type d'impression ne permet pas l'utilisation de la couleur.

## 2/Déclinaison du logo, cette version est réservée aux services de collectivité



Cette version du logo permet de bien visualiser 2 éléments de l'identité : le graphisme et le nom de la collectivité.

Cette déclinaison du logo est utilisée pour le courriers émanant de la collectivité et différents documents officiels et de travail lorsque l'espace le permet.

Chaque service utilisant une version différente qui comprend le nom du service lorsque le document lui est propre.

## 3/exemples d'usages inappropriés

Ne pas déformer le logo



Ne pas changer les couleurs



Ne pas réduire en dessous de la taille minimale



Pas de chevauchement



Mirebellois et Fontenois  
Communauté de Communes